

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 39

· dont suppléés : 02

Membres représentés : 04

Votants : 43

Date de la convocation

20 juin 2025

Secrétaire de séance

Mme RAMON M-Gabrielle

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT SIX JUIN à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Esclainvillers sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, MESMIN Véronique

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, de CAFFARELLI Christian, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, CARON Hubert, LEVASSEUR Roger, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BARBIER Stéphane suppléant de BLIN Marie-Annick, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, LEFEVRE Serge suppléant de CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DOVERGNE Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, M. LEVASSEUR Roger de M. VAN OOTEGHEM J. Michel, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, ROSE Maryse-Corinne, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, BLIN Marie-Annick, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, PIOT Nicole, DEMORSY Roselyne

Messieurs BLIN Nicolas, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, DELANAUD Stéphane, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON J-Jacques, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, WABLE Vincent, CLEMENT Dominique

OBJET : Plan Prévisionnel de Financement - Demandes de subventions- Tiers lieu Maison Tubesca

Rapport de Monsieur DOVERGNE, Président

La Communauté de communes a pour projet de rénover la « maison TUBESCA » pour en faire un tiers lieu. Le projet répond à plusieurs besoins et projets identifiés sur le territoire :

- **Accueil d'une épicerie solidaire**, portée par l'association « la Maisonnée ». Le territoire est actuellement une zone blanche ;
- **Accueil de l'Espace France services** et de ses partenaires ;
- **Développement d'un lieu à vocation multiple** : jeunesse, social, culture : accueil du CAJ, de l'EVS, de troupes en résidences, du département de la Somme (MDSI, PMI), de partenaires multiples... ;
- **Manque d'espaces de travail partagés** : Beaucoup de travailleurs indépendants et de petites entreprises locales n'ont pas accès à des infrastructures adaptées ;
- **Promotion du numérique** : Un espace équipé et ouvert à tous favorisera l'accès à l'informatique. Pour répondre à ces objectifs, le bâtiment doit être rénové dans son ensemble : création d'espaces dédiés, de bureaux, mise aux normes énergétiques et environnementales notamment, accessibilité des locaux avec la mise en place d'un ascenseur.

Pour mémoire, une étude spatiale et financière de faisabilité a été réalisée en juin 2024 par le cabinet MPI Développement (1 710€ HT) et par l'ATELIER 19 -BATITECH (4080€ HT). Des plans ont été proposés. Compte tenu de la nature du projet et des travaux la désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage

s'est imposée. L'entreprise MPI Développement, déjà associée pour la réalisation de l'étude de faisabilité, effectuée en vertu de la mission confiée par le CCALN, a été agréée pour un montant de 24 415€ HT (29 298€ TTC). La Maitrise d'œuvre est confiée à la société BATITECH pour un montant HT de 64 160€ (soixante-quatre mille cent soixante euros) soit 77 028€ TTC (soixante dix-sept mille vingt-huit euros TTC).

La réunion de restitution du rapport ACT a permis d'affiner l'estimation des coûts liés à ce projet

Coût du Projet	
FONCIER	20 470,00 €
Travaux par lot	879 603,64 €
1	75 731,00 €
2	196 000,00 €
3	115 524,77 €
4	75 389,20 €
5	79 313,00 €
6	50 795,25 €
7	87 658,52 €
8	52 229,90 €
9	84 241,00 €
10	22 450,00 €
11	40 271,00 €
HONORAIRES	112 800,71 €
FRAIS DIVERS	144 904,99 €
Total	1 157 779,34 €

Le plan de financement prévisionnel (sous réserve de l'accord des financeurs) serait le suivant :

Financeurs	Montant HT	Répartition
CAF	120 000 €	10%
MSA	20 000 €	2%
Conseil Départemental	100 000 €	9%
Conseil Régional	360 000 €	31%
Etat	260 000 €	22%
Autofinancement	297 779.34 €	26%
Total	1 157 779.34 €	100%

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Approuve le coût et le plan prévisionnel de financement de ce projet, tel qu'il figure ci-dessus,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président à solliciter les subventions,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le
Affiché le

30/06/25

01/07/25

Fait et délibéré, le 26 juin 2025
à Esclainvillers

Le Président,
Alain DOVERGNE

